

Les Subsidés

moins 10 millions. S'il y a des fonds disponibles pour ce projet, que le ministère du Revenu national a apparemment approuvé en dépit des protestations du ministère de l'Agriculture et des diverses associations d'éleveurs canadiens de holstein, et qui a pour objet d'effectuer des travaux de recherche qu'on a qualifiés de presque inutiles, le gouvernement peut-il consacrer \$350,000 à la reconstruction des installations de recherche agricole de Kentville vouées à la recherche sur les volailles?

Le député de Perth (M. Brightwell) et moi-même avons fait de nombreuses instances à propos de Dreamstreet. Nous avons en fait demandé que le comité permanent de l'agriculture soit saisi de la question pour qu'il puisse y convoquer les principaux promoteurs et faire enquête sur leur projet. Il est intéressant de noter que j'ai reçu une communication de M. Ken E. Leslie, coordonnateur des programmes laitiers au ministère ontarien de l'Agriculture. Il se prononce sur le projet holstein auquel le gouvernement accorde dix millions de dollars, peut-être beaucoup plus. Sur la détermination des différences physiologiques entre les vaches Holstein rouges et blanches et leur rentabilité respective, il déclare qu'en substance, les objectifs visés sont vagues, la documentation reste superficielle, les méthodes expérimentales sont inadéquates et l'analyse est abordée sous un angle ambigu. Il soutient que la raison d'être de ce projet ne peut de toute évidence pas s'expliquer par les objectifs de l'étude et que les méthodes sont très sujettes à caution.

● (1720)

Si le gouvernement est prêt à financer ce projet par l'intermédiaire du programme de crédit d'impôt à la recherche scientifique est-il prêt à financer la reconstruction du laboratoire sur la volaille de Kentville?

[Français]

M. Blais: Monsieur le Président, il est bien évident que dans l'ensemble des programmes de recherche à travers le Canada, il y en a plusieurs, vous savez, il n'y en a pas seulement un, celui-là particulièrement, je n'ai pas de détails, mais j'étais attiré par le chiffre qui m'a été mentionné concernant les 40 millions de dollars de diminution. C'est juste la moitié à peu près de ce qu'on paie en intérêts par jour pour le déficit que vous nous avez causé. Vous êtes en mesure de réaliser justement... Vous n'auriez pas dû, je ne comprends pas pourquoi le député de Glengarry—Prescott—Russell, monsieur le Président, a insisté pour que je parle avant lui. Je ne sais pas si c'était pour me couper la parole pendant le reste de mon intervention. S'il voulait parler le premier, il aurait dû me le dire et garder sa place, pas me demander de parler avant lui.

M. Tardif (Richmond—Wolfe): C'était pour rétablir les faits contre les faussetés que tu dis.

M. Blais: Avez-vous entendu cela, monsieur le Président? Cela n'a aucun sens, encore une fois. En tout cas, il va falloir s'y habituer.

M. Tardif (Richmond—Wolfe): On veut avoir la réponse à la question.

M. Blais: Il va falloir s'y habituer, monsieur le Président, parce qu'aux prochaines élections, on va en avoir 17 de plus. C'est ce qui m'encourage, monsieur le Président, jusqu'à un certain point. Je me dis, aux prochaines élections, il va falloir travailler justement pour que ces gens-là soient remplacés par d'autres qui soient capables de venir ici en cette Chambre et

comprendre le bon sens, et ne pas émettre des commentaires comme cela et dire: Vous mentez, vous dites des stupidités, comme on l'a entendu encore cet après-midi en cette Chambre. On est ici pour parler sérieusement sur des projets d'investissement, monsieur le Président, et écoutez les commentaires désobligeants! On se croirait dans un cirque. Par chance que vous avez attendu que les jeunes qui ont assisté au débat, qui étaient ici derrière la Présidence, qui ont été là une partie de l'après-midi... J'aurais honte, moi, de dire des insignifiances comme cela, monsieur le Président.

M. Boudria: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. le vice-président: L'honorable député de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria) fait un rappel au Règlement.

M. Boudria: Monsieur le Président, je suis sûr que vous avez noté et que vous savez, vous, monsieur le Président, qui êtes si connaissant du Règlement de la Chambre, qu'il est interdit de faire référence à quelqu'un qui est dans les tribunes.

M. le vice-président: Est-ce que l'honorable député de Bellechasse (M. Blais) pourrait conclure son intervention?

M. Blais: Il n'y en pas, monsieur le Président, dans les tribunes. Vous faites allusion à des gens qui ne sont pas dans les tribunes. Alors, je vais revenir là-dessus.

Ce que j'ai mentionné, et je vais y revenir, parce qu'il ne semble pas avoir compris... D'abord, il n'était pas assis à sa place et il a «placoté» tout le temps que j'ai fait mon discours. S'il avait écouté, il aurait compris que ce qu'on a essayé de faire au plan de la recherche, c'est sauvegarder des acquis, essayer de sauver, parce qu'eux, ils nous ont mis dans une situation économique précaire. C'est déjà extraordinaire que l'on puisse sauvegarder des programmes de recherche partout au Canada, parce que ce qui a fait notre richesse longtemps, c'est qu'on a été capable d'avoir de la recherche partout au Canada, de la décentraliser. Mais, par une attitude irresponsable au plan financier, ils nous ont obligés à devoir resserrer les cordons de la bourse pour pouvoir payer notre «épicerie». C'est bien évident que, comme on est des gens et un gouvernement responsables, monsieur le Président, ce qu'on va faire: on va être capable de redresser la situation financière, et certains projets dans le secteur de la recherche, on va être capable de les mettre de l'avant, avec un peu de retard, et cela, ils devraient le comprendre, parce que les 40 millions de dollars, c'est juste la moitié de ce que cela nous coûte pour payer leur déficit, par jour, monsieur le Président. Si on a diminué cela par année, eux autres, ça leur coûte deux fois cela par jour pour payer leurs intérêts.

[Traduction]

M. Foster: Monsieur le Président, je me demande si le secrétaire parlementaire peut nous donner des précisions sur l'hypothèque basée sur les prix des produits agricoles. De nouveaux fonds ont-ils été débloqués ou ce programme consiste-t-il essentiellement à remplacer une hypothèque existante par une nouvelle? Le taux d'intérêt est inférieur, à la condition que le prix des produits demeure bas. Cependant, si un cultivateur de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard contracte une hypothèque garantie sur des pommes de terre à deux cents la livre et que le prix augmente jusqu'à six cents, soit le point d'équilibre des profits et pertes, alors le principal de l'hypothèque triple de valeur. Bien que le gouvernement ait affirmé fournir 175 millions de dollars en deux ans, on trouve dans la documentation